

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° AC002

**1. Code d'identification unique du produit type**

ACT002

**2. Identification du produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du Règlement (UE) N° 305/2011**

Corniches

Traçabilité : voir date de production sur étiquette et/ou sur le produit

**3. Usage prévu du produit de construction**

Corniche préformée en plâtre

**4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 § 5 du Règlement (UE) N° 305/2011**

Placoplatre

34 avenue Franklin Roosevelt

92282 Suresnes Cedex

<http://www.placo.fr>

**5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, § 2 du Règlement (UE) N° 305/2011**

Non concerné

**6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) N° 305/2011**

Systèmes 4

**7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée, nom et numéro d'identification de l'organisme notifié**

Non concerné

**8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée**

Non concerné

## 9. Performances déclarées

	Réaction au feu	Résistance à la flexion (N)
Corniche	F	NPD

Toutes les caractéristiques essentielles listées en première ligne de ce tableau correspondent à celles décrites dans la norme NF EN 14209 : 2006

## 10. Les performances des produits identifiés au 2nd paragraphe ci-dessus sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 ci-dessus.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4 ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Monsieur Thierry Fournier, Directeur Général Placoplatre

Fait à Suresnes, le 20 mai 2013

Signature



Placoplatre